

1.

Débitrice:

ARTE CUBE Sàrl

Ch. de la Colline 1,

1007 Lausanne
2.

Déclaration de faillite:

22.06.2005
3.

Suspension de faillite:

29.09.2005
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP:

22.10.2005
5.

Avance de frais:

CHF 8'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

But : ébénisterie, menuiserie, agencement, re-stauration de meubles et architecture d'intérieur.

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne

(00133073)